



**Example: Canadian Police Information Centre - April 28 Census is coming**

**Prepared by Statistics Canada**

**April 2021**



**Date : Wed Apr 28 14:40:55 EDT 2021**  
**MT : M**  
**From : IC11025@cwmail.nps-snp.gc.ca**  
**To : /ICALL**  
**Subject : CENSUS - RECENSEMENT 2021 FYI**

From : Statistique Canada / Gouvernement du Canada

When is the next Census of Population?  
The next census will take place in May 2021.

From early April to mid-July 2021, Statistics Canada census employees will be working in neighbourhoods across the country to conduct the census. Their activities will include calling and, if needed, visiting residents to complete census questionnaires.

Statistics Canada appreciates your support in encouraging residents to participate in the 2021 Census. Every household with Internet access can complete its questionnaire online using a secure access code.

How can residents confirm the legitimacy of Statistics Canada employees? Every census employee will have an identification card that features the Statistics Canada identifier, along with the employee's name, employment number and photo. If a follow-up phone call to a household is needed, employees will identify themselves clearly.

Respondents can always verify a census employee's identity by contacting the Census Help Line at 1 855 340 2021. Operators are available as of May 3, 2021.

In addition, Statistics Canada enumerators may be wearing a bright-coloured vest during the conduct of their duties, with the census logo on that vest.

How has COVID-19 impacted the work required during the 2021 Census? Collection procedures for the census have been re-designed to ensure respondents and census employees are safe by limiting the amount of contact needed to participate in this important exercise.

If a census questionnaire is not completed online or over the phone with a Census Help Line agent, Statistics Canada will begin non-response follow-up activities. As much as possible, follow-up will be done over the phone.

In cases where a census employee is sent to a dwelling for non-response follow-up, a new no-contact protocol will be followed. Under this protocol, no interviews will be conducted inside the respondent's dwelling. These interviews will instead be physically distanced and the census employee will be required to wear personal safety equipment, in accordance with guidelines from public health authorities.

Will the census include people in detention facilities? Individuals are considered usual residents of a detention facility on May 11, 2021, only if they have lived at the facility for six months or more, or have no other main residence.

A letter or email with a secure access code will be sent to the administrator of the institution for online response. Offenders will then be enumerated using information from electronic records.

Entered by the CPI Centre Policy Unit on behalf of Statistique Canada /  
Government of Canada

\*\*\*\*\*

De: Statistique Canada

Quand le prochain recensement aura-t-il lieu?  
Le prochain recensement aura lieu en mai 2021.

En 2021, du début du mois d'avril jusqu'au milieu du mois de juillet, les employés du recensement de Statistique Canada travailleront dans des quartiers partout au pays pour mener le recensement. Dans le cadre de leurs activités, ils appelleront notamment les résidents et leur rendront visite pour les aider à remplir le questionnaire du recensement, au besoin.

Statistique Canada est reconnaissant du soutien que vous lui apportez pour encourager les résidents à remplir leur questionnaire du recensement. Chaque ménage ayant accès à Internet peut remplir son questionnaire en ligne à l'aide d'un code d'accès sécurisé.

Comment les résidents peuvent-ils confirmer la légitimité des employés de Statistique Canada?

Chaque employé du recensement sera muni d'une carte d'identité sur laquelle figureront l'identificateur de Statistique Canada ainsi que son nom, son numéro d'emploi et sa photo. Si un appel de suivi à un ménage est nécessaire, l'employé s'identifiera clairement.

Les répondants peuvent en tout temps vérifier l'identité d'un employé du recensement en communiquant avec l'Assistance téléphonique du recensement au 1-855-340-2021. Les téléphonistes seront en poste à compter du 3 mai 2021. De plus, il est possible que les recenseurs de Statistique Canada portent dans le cadre de leurs fonctions une veste de couleur vive munie du logo du recensement.

Comment la COVID-19 a-t-elle influé sur le travail requis pendant le Recensement de 2021?

Les procédures de la collecte des données du recensement ont été remaniées afin d'assurer la sécurité des répondants et des employés du recensement en limitant le niveau de contact requis pour participer à cet exercice important.

Si le questionnaire du recensement n'est pas rempli en ligne ou au téléphone avec l'aide d'un agent de l'Assistance téléphonique du recensement, Statistique Canada entreprendra des activités de suivi des cas de non-réponse. Autant que possible, celles-ci se feront par téléphone.

Dans les cas où un employé du recensement se rendra à un logement pour faire le suivi d'un cas de non-réponse, un nouveau protocole sans contact s'appliquera. En vertu de ce protocole, aucune interview n'aura lieu à l'intérieur du logement du répondant. Ces interviews seront plutôt effectuées en respectant les règles de distanciation physique, et l'employé du recensement devra porter du matériel de protection individuelle, conformément aux lignes directrices des autorités de la santé publique.

Le recensement inclura-t-il les personnes incarcérées dans les établissements de détention?

Les personnes sont considérées comme des résidents habituels d'un établissement de détention le 11 mai 2021 seulement si elles y vivent depuis au moins six mois ou si elles n'ont pas d'autre résidence principale.

Une lettre ou un courriel contenant un code d'accès sécurisé permettant de répondre au questionnaire en ligne sera envoyé à l'administrateur. Les contrevenants seront ensuite dénombrés à l'aide des renseignements tirés des dossiers électroniques.